

0291086Y
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE JEAN JAURES
PLACE PIERRE BOEDEC
29380 BANNALEC
Tel : 0298398181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/04/2021

Réuni le : 27/04/2021

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

GA, Extincteurs: Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer la convention au groupement des établissements du Finistère, qui concerne au 01/01/2022 les marchés suivants : vérifications des extincteurs pour 1 an, renouvelable au maximum 3 fois, dans la limite de 4 années.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0